Pôle SEM CML

PRIME ➲ LA DIL
UNE VÉRITABLE MASCARADE

PRIME DE LA DIL = PRIME INJUSTE

UNSA RATP LA CONDAMNE
ET DEMANDE UNE GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE

La Démarche d'Incitation Locale (DIL) relève du périmètre des départements MTS et SEM.
Il existe donc une DIL MTS et une DIL SEM.
L'enveloppe DIL à laquelle peut prétendre une ligne se calcule chaque année au regard des objectifs et des résultats de l'exercice écoulé.
La DIL varie donc d'une année sur l'autre en fonction des résultats de l'année N-1.

La DIL peut se verser sous forme de gratification individuelle ou de dépenses destinées à améliorer les conditions de travail des agents.

Le calcul de l'enveloppe DIL repose en général sur :
le respect des budgets ; # l'atteinte des objectifs de qualité de service et de performance ; # le niveau de présentéisme global Station ; # les résultats de l'enquête annuelle sur la perception voyageurs ; # l'évolution des résultats par rapport à l'exercice N-1.

Mise en place de manière unilatérale par la Direction, dans un petit coin, sans aucune concertation syndicale, cette prime est injuste pour nous UNSA-RATP !

La DIL est définie pour chaque agent sur la base :

– de son présentéisme individuel – de critères liés à son métier – de l'avis de l'encadrement sur sa manière de service.

Si la DIL est déclenchée demain, combien d'agents la toucheraient ?

Réponse : avec les critères de distribution de la Direction (présentéisme 2019, etc), notre formidable mobilisation pour la grève contre la réforme des retraites et l'état de la trésorerie actuelle de l'entreprise RATP, il est fort à parier qu'à peine 10% des agents B1 pourraient toucher quelque chose.

Position UNSA-RATP ? Pourquoi cette mascarade de certains syndicats demandant à la Direction d'appliquer la DIL, cette prime injuste sachant que la majorité des agents ne la toucheraient pas ? C'est vraiment de l'amateurisme…

UNSA RATP maintient sa position d'une gratification exceptionnelle qui concernerait l'ensemble des agents B1 sans ces critères rigides d'attribution de la DIL.

PS : Nous reviendrons bientôt vers vous pour vous donner la position définitive de la Direction d'un versement de la DIL ou l'attribution d'une gratification exceptionnelle.

UNSA RATP,
la seule différence !